

RAPPORT DE REUNION DU 22 DECEMBRE 1992

MAIRIE DE SIERCK LES BAINS

Etaient présents :

- Les représentants de la Société OCTOPUS PARK,
- Monsieur BLANCHET, Maire de SIERCK LES BAINS,
- Monsieur SCHREIBER, DDE
- Monsieur FABICHE, DDE
- AID, RH, JHR : SNC DUHO

PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DU PROJET OCTOPUS PARK

Quinze ans d'existence avec douze réalisations en Europe sous l'appellation CENTER PARK.

Plus de nouveaux projets depuis 1987. Rachat du groupe CENTER PARK par des brasseurs écossais.

La branche hollandaise actuellement représentée par Monsieur VERHOVEN souhaite développer un concept identique sous l'appellation OCTOPUS PARK avec comme partenaire financier une holding américaine la UNITED OVERSEAS CORPORATION (il existe une banque UNITED OVERSEAS BANK à LUXEMBOURG Ville.

Le projet est de réaliser un village sur une superficie d'environ 160 hectares avec un casino, un centre de remise en forme thalassothérapie, une galerie marchande, un club de sport : tennis, squash, etc....., un hôtel de 150 chambres, 550 appartements sous la forme de résidence hôtelière, 200 villas bungalows et un golf de 18 trous.

QUESTIONS POSEES :

Pour la création et l'exploitation du site de grandes quantités d'eau sont nécessaires.

- Besoin en eau minérale pour les thermes
- Besoin en eau potable pour la consommation courante
- Besoin en eau pour la création du lac et des canaux.

La société OCTOPUS PARK = S.O.P.

La SOP demande :

- quelle est le débit d'eau dont elle pourra bénéficier ?
- de lui fournir une analyse des composants de l'eau minérale
- si elle pourra réaliser un golf de 18 trous
- quelle type d'architecture sera t'elle autorisée à développer
- quels sont les accès et qui va les financer ainsi que les amenées de fluides
- quelles sont les possibilités d'aides financières de la ville de la région de l'Etat (investissement important création de 450 à 500 emplois, retombées économiques, etc...)
- qui réalisera les études techniques et qui les paiera, dans quel laps de temps les décisions peuvent être prises quant à la faisabilité du projet.

MONTAGE DU PROJET

Investissement environ 600.000.000 de francs.

Délai de réalisation : 2 ans

Création d'emplois : 450 à 500

La SOP souhaite avoir entre 10 et 30 % de subvention pour la réalisation de son projet sinon s'orientera vers le choix d'un autre site.

Il leur a été demandé à toutes les parties de préparer un planning de réalisation de l'opération.

Pour la D.D.E. la SNC DUHO doit transmettre le plan de l'avant projet du site ainsi que la plaquette de présentation. Un exemplaire pour Monsieur SCHREIBER, un autre exemplaire pour Monsieur FABICHE.

Pour le 15 Janvier 1993 Monsieur FABICHE (DDE) nous communiquera la durée de l'étude technique et son coût.

Monsieur SCHREIBER donnera son avis de faisabilité et le coût des travaux des VRD pour le 15 Février 1993.

La Mairie s'engage à vendre ses terrains et à réinvestir le produit de cette vente dans les études et la réalisation des VRD.